



# Vente de biscuits par une association : impôts commerciaux ?

Fiche pratique publié le 12/03/2021, vu 851 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

**En principe, une association, comme tous les organismes à but non lucratif, n'est pas soumise aux impôts commerciaux.**

Dès lors que ces activités sont légales et prévues dans l'objet statutaire de l'association, elles sont tout à fait possibles. Pour de nombreuses associations, elles sont même indispensables à l'équilibre de leur budget et à la pérennité de leur projet. Le caractère lucratif des activités d'une association est déterminé par l'analyse de chaque activité mise en œuvre, indépendamment les unes des autres. Une association peut donc entrer dans le champ « impôts commerciaux » pour certaines activités et pas pour d'autres.

Vendre des biscuits est a priori une activité lucrative soumise aux impôts commerciaux, mais si elle est accessoire (vos activités principales sont non lucratives) et si ces ventes ne dépassent pas 72 114 euros, vous serez exonéré des impôts commerciaux (TVA, IS, CET). Les éléments pris en compte sont détaillés dans la doctrine fiscale ([Bofip-impôts : boi-is-champ-10-50-10-10](#)).

Source : [associationmodedemploi.fr](#)

Pour plus d'infos : [Une association doit-elle payer des impôts ?](#)

Voir aussi notre guide : [Guide pratique de l'association 2020-2021](#)

## Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
- [Obtenir une subvention publique](#)
- [Recevoir des dons](#)
- [Réussir la création d'une association](#)
- [Rémunérer un dirigeant d'association](#)
- [Révoquer un dirigeant d'association](#)
- [Démission du dirigeant d'une association](#)
- [Rembourser les frais d'un bénévole](#)
- [Organiser une loterie associative](#)
- [Organiser un spectacle ou un concert](#)
- [Récupérer une facture impayée](#)
- [Éviter les impayés](#)

- Une association doit-elle payer des impôts ?
- Quand une association a-t-elle une gestion désintéressée ?
- Une association est-elle exonérée de TVA ?
- Qu'est-ce que l'exonération des six manifestations exceptionnelles ?
- Qu'est-ce que la franchise des activités lucratives accessoires ?
- Comment filialiser les activités lucratives d'une association ?
- Comment sectoriser les activités lucratives d'une association ?
- Quelles sont les associations concernées par la taxe sur les spectacles ?